

ÉCOLES DE LA PROVINCE D'ONTARIO (1)

(Pour "L'Enseignement Primaire")

Nous avons eu dernièrement la visite des délégués d'Ontario. Ces gens ne manqueront pas de faire connaître là-bas, soit par la plume, soit par la parole, ce qui a pu attirer ici leur attention. Il nous a semblé qu'il serait d'occasion de parler un peu du système scolaire de la province voisine. Nous ne voulons rien écrire sur l'épineuse question bilingue, mais simplement donner un rapide aperçu sur ce qu'est le mécanisme de l'enseignement en Ontario.

L'Instruction publique est sous le contrôle d'un département d'Éducation, à la tête duquel se trouvent un Ministre et un Surintendant. Le père du système scolaire ontarien est le Dr Ryerson, qui l'a calqué sur celui des États-Unis, lequel système vient de la Prusse et de certains pédagogues d'outre-mer: Locke, Rousseau, Pestalozzi, Herbart, Froebel.

L'Instruction publique se divise en trois branches: primaire, secondaire et supérieure.

1°—L'enseignement primaire :

Il comprend deux grandes sortes d'écoles: les écoles publiques et les écoles séparées. Il est gratuit et obligatoire pour tous les enfants de 8 à 14 ans; et tout étudiant peut fréquenter les écoles jusqu'à 21 ans. La loi, dite de vagabondage, "Truancy Act", surveille la fréquentation des écoles. Il y a dans cette province 6031 écoles publiques et 519 écoles séparées. Les écoles publiques ont coûté en 1914 \$13,525,000; et les écoles séparées environ \$1,325,000. Les écoles séparées sont absolument semblables à celles de Québec qui jouissent du privilège de la dissidence. Vis-à-vis du gouvernement il n'y a que deux sortes d'écoles séparées: les catholiques et les protestantes, selon la minorité de l'arrondissement. Nous, Canadiens français, nous voulons que la seconde classe se subdivise en deux: les écoles catholiques françaises et les écoles catholiques anglaises.

L'enseignement primaire comprend 4 formes qui se subdivisent en junior et senior, excepté la deuxième forme. A la fin de ces six ou sept années, l'enfant subit l'examen dit "Entrance", qui lui ouvre les portes du "High School". Les matières de cet examen sont: la lecture, l'écriture, l'épellation (Spelling), la géographie, la grammaire (anglaise), la littérature et la composition anglaises et l'arithmétique. On compte une moyenne de classe, selon le rapport de l'inspecteur, sur l'histoire du Canada et d'Angleterre, l'hygiène, le dessin et les connaissances usuelles "Nature Study". Il faut une moyenne générale de 60% et une moyenne partielle de 40% pour avoir ce diplôme. Notre diplôme élémentaire ressemble donc à celui-ci, avec cette exception, qu'ici les élèves de langue anglaise

(1) L'auteur de l'article ci-dessus a été professeur dans Ontario durant plusieurs années; il connaît donc le sujet qu'il traite.—*Note du Directeur.*